Kruger Énergie

COMMUNIQUÉ – Pour diffusion immédiate

Projet de parc éolien à Sainte-Luce et Sainte-Flavie

KRUGER ÉNERGIE FRANCHIT LA PREMIÈRE ÉTAPE D'UN LONG PROCESSUS

Montréal (Québec), le 7 mai 2008 – Kruger Énergie est heureuse d'avoir été retenue dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour la réalisation d'un parc éolien de 68 MW à Sainte-Luce et Sainte-Flavie, dans la région du Bas-Saint-Laurent. Ce projet fera l'objet d'un rigoureux processus de consultations, d'études d'impact et d'approbations avant d'en arriver à la phase de réalisation.

D'ici au 10 juin 2008, Kruger Énergie devra finaliser, avec Hydro-Québec Distribution, les contrats d'approvisionnement qui seront ensuite soumis à la Régie de l'énergie pour approbation. Parallèlement à cela, la Société communiquera avec les principaux intervenants locaux et les propriétaires fonciers au cours des prochaines semaines afin de discuter des prochaines étapes.

Également, au cours des prochains mois, la Société mènera plusieurs études d'impact afin d'obtenir toutes les autorisations environnementales nécessaires. Elle entamera par la suite un processus de consultation devant le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) et auprès des communautés concernées. Ce n'est qu'au terme de ce processus, en fonction des résultats des différentes études et des consultations, que la Société sera en mesure de déterminer avec précision l'emplacement des futures éoliennes.

« Kruger Énergie entend faire preuve de transparence et travailler de près avec les municipalités afin de s'assurer que le projet réponde aux attentes de la population », a déclaré M. Jacques Gauthier, vice-président principal et chef de l'exploitation de Kruger Énergie.

Au total, deux projets soumis par Kruger Énergie ont reçu l'aval d'Hydro-Québec lors de l'annonce du 5 mai dernier, soit celui de la région du Bas-Saint-Laurent et un autre en Montérégie. La réalisation de ces deux parcs éoliens totalisant 168 MW fera de Kruger Énergie l'un des plus importants producteurs québécois d'énergie verte et renouvelable.

« Nous nous réjouissons du fait que nous pourrons déployer ici même toute l'expertise que nous avons développée en matière d'énergie éolienne », a souligné M. Gauthier en rappelant que Kruger Énergie a son siège social au Québec. « Nous sommes fiers de pouvoir contribuer au développement énergétique du Québec et, plus particulièrement, du Bas-Saint-Laurent », a-t-il conclu.

…/2

Kruger Énergie est une unité d'affaires de Kruger inc. qui se spécialise dans le développement et la gestion de centrales d'énergie verte et renouvelable. En tenant compte des installations hydroélectriques, éoliennes, de cogénération à la biomasse et de biogaz, Kruger inc. et Kruger Énergie ont à leur actif 10 sites de production totalisant une puissance installée de 300 MW, ce qui inclut un parc éolien de 101,2 MW qui est en cours de construction et sera mis en service dès cette année à Port Alma, en Ontario. **www.kruger.com**.

- 30 -

RENSEIGNEMENTS :

Jean Majeau
Vice-président, Affaires publiques
Tél. : (514) 343-3213
jmajeau@kruger.com / www.kruger.com